



# ***GUIDE D'INFORMATION AUTOMNE 2014***

---

## ***ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX***



---

CE GUIDE CONTIENT DES INFORMATIONS RELATIVES AUX CONDITIONS D'ADMISSION ET AUX FRAIS SCOLAIRES S'APPLIQUANT AUX ÉTUDIANTS PROVENANT DE L'EXTÉRIEUR DU CANADA ET DÉSIRANT S'INSCRIRE AU COLLÈGE LAFLÈCHE.

# COLLÈGE LAFLÈCHE

Le Collège Laflèche est un établissement d'enseignement privé francophone, subventionné par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. Le collège offre des programmes d'études préuniversitaires, d'une durée de deux ans, préparatoires aux études universitaires et des programmes d'études techniques d'une durée de trois ans, pour intégrer directement le marché du travail.

## **Programmes préuniversitaires**

|                                                        |        |
|--------------------------------------------------------|--------|
| Histoire et civilisation .....                         | 700.B0 |
| Sciences de la nature                                  | 200.B0 |
| ▪ <i>Profil Sciences de la santé.</i> .....            | 200.B0 |
| ▪ <i>Profil Sciences pures et appliquées.</i> .....    | 200.B0 |
| Sciences humaines                                      |        |
| ▪ <i>Profil Psychologie</i> .....                      | 300.A1 |
| ▪ <i>Profil Éducation et formation</i> .....           | 300.A2 |
| ▪ <i>Profil Culture, droit et mondialisation</i> ..... | 300.A3 |
| ▪ <i>Profil Administration</i> .....                   | 300.A4 |

## **Programmes techniques**

|                                                  |        |
|--------------------------------------------------|--------|
| Archives médicales.....                          | 411.A0 |
| Commercialisation de la mode .....               | 571.C0 |
| Éducation à l'enfance .....                      | 322.A0 |
| Éducation spécialisée.....                       | 351.A0 |
| Gestion d'un établissement de restauration ..... | 430.B0 |
| Gestion hôtelière .....                          | 430.A0 |
| Intervention en loisir .....                     | 391.A0 |
| Radiodiagnostic .....                            | 142.A0 |
| Santé animale.....                               | 145.A0 |
| Tourisme.....                                    | 414.A0 |

## **Conditions d'obtention du diplôme d'études collégiales**

- Réussir tous les cours du programme;
- Réussir l'épreuve ministérielle en langue d'enseignement et littérature;
- Réussir l'épreuve synthèse du programme.

## SCOLARITÉ REQUISE

Pour être admis au collège, vous devez avoir un niveau de scolarité équivalent au diplôme d'études secondaires au Québec (DES), et satisfaire aux conditions particulières du programme d'études choisi, s'il y a lieu.

Par exemple, dans le système d'éducation français ou similaire, il faut avoir réussi au minimum la Première. Pour tout autre système d'éducation, communiquez avec le Service de l'organisation scolaire à l'adresse suivante : [regis@clafleche.qc.ca](mailto:regis@clafleche.qc.ca)

## DÉMARCHES POUR ÉTUDIER AU COLLÈGE

### A. Vérifier la scolarité requise et les préalables au programme choisi, s'il y a lieu

### B. Effectuer une demande d'admission

Tous les documents doivent être présentés en langue française.

La demande d'admission doit parvenir au Collège Laflèche **avant le 1<sup>er</sup> mars pour l'admission à la session d'automne. Il n'y a pas d'admission à la session d'hiver pour les étudiants internationaux.** La demande d'admission peut être complétée en ligne, disponible sur le site web du Collège. Dans l'impossibilité de compléter la demande en ligne, il est possible d'imprimer le formulaire disponible sur le site web et le poster accompagné d'un mandat international au montant de 50 \$ en devise canadienne, à l'ordre du Collège Laflèche, pour couvrir les frais d'étude du dossier à l'adresse suivante :

**Collège Laflèche  
Service de l'organisation scolaire  
1687, boulevard du Carmel  
Trois-Rivières (Québec) G8Z 3R8  
CANADA**

### C. Pour être étudiée, toute demande doit être accompagnée des documents suivants :

1. Une copie lisible du certificat de naissance indiquant les noms de vos parents ainsi que le lieu de naissance.
2. Une copie lisible des relevés de notes des trois dernières années d'études ainsi que les diplômes qui s'y rattachent le cas échéant.
3. Une analyse comparative d'études. Si vous ne possédez pas d'évaluation comparative, nous pouvons vous transmettre un formulaire qui va vous permettre d'effectuer une demande au SRACQ. Il faut prévoir un montant de 60 \$ en devise canadienne ainsi qu'un délai de 10 jours environ.
4. Tout candidat dont la langue maternelle est autre que le français doit très bien maîtriser le français écrit et parlé. Si les études du candidat ont été effectuées à l'extérieur de la France, un test d'évaluation est exigé afin de vérifier le niveau du candidat (test de français international-TFI). Un seuil minimal pour être admis est un score de 780/990. **Le Collège refusera tout candidat qui ne répond pas à cette exigence.** Notez qu'il n'y a aucun cours d'immersion offert au Collège.

Pour plus d'information concernant la passation du test de français international-TFI, consultez l'adresse suivante : [http://www.sracq.qc.ca/etranger/tfi\\_inscription.asp](http://www.sracq.qc.ca/etranger/tfi_inscription.asp).

**Après avoir étudié la demande d'admission du candidat, le Service des admissions vous fera connaître sa décision.**

## D. Procédures d'inscription

1. Dans le cas d'une admission définitive, le collège vous fera parvenir une lettre officielle en trois copies et les documents nécessaires à l'inscription. Sur réception de la lettre, vous devrez sans tarder entreprendre les démarches nécessaires pour effectuer une demande de certificat d'acceptation du Québec (CAQ) pour études auprès du :

Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles  
Service aux étudiants étrangers  
285, rue Notre-Dame Ouest, rez-de-chaussée, bureau G-15  
Montréal (Québec) H2Y 1T8 Canada  
Téléphone : 514-864-9191

Le formulaire à remplir, les conditions d'obtention du CAQ pour études et les frais liés à cette demande sont disponibles à l'adresse suivante :

[www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/etudes-demarches](http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/etudes-demarches) .

Les délais d'obtention du CAQ pour études sont d'environ 20 jours ouvrables lorsque la demande est dûment remplie.

2. Après l'obtention du CAQ pour études, vous devez faire une demande de permis d'études auprès du Bureau canadien des visas (BCV). Les coordonnées des différents BCV et les conditions d'obtention du permis d'études se trouvent à l'adresse suivante :  
<http://www.cic.gc.ca/francais/information/demandes/etudiant.asp>

**IMPORTANT : Lors de votre arrivée au collège, vous devrez présenter les originaux de ces documents en vous présentant au bureau du registraire.**

3. Afin de compléter l'inscription, vous devez faire parvenir les documents suivants au Collège, à la date indiquée sur la lettre d'admission:
  - Le *formulaire d'inscription* dûment rempli.
  - Si vous êtes âgé de moins de 18 ans, vous devez joindre un document attestant que vous avez un titulaire de l'autorité parentale. Ce titulaire doit être une personne majeure résidant au Québec.
  - Un mandat international en devises canadiennes, à l'ordre du Collège Laflèche pour couvrir les frais d'inscription et les droits de scolarité. Les montants ci-dessous sont pour l'année 2014-2015 et couvrent une session.

Une année d'études collégiales comporte deux sessions: Automne et Hiver.

L'achat des volumes, le logement et les frais de séjour sont aux frais de l'étudiant.

## ANNÉE SCOLAIRE 2014-2015

| PROGRAMMES PRÉUNIVERSITAIRES          |             |                                                                                                                                                                      |
|---------------------------------------|-------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Total des frais                       | Détails des | Description                                                                                                                                                          |
| <b>4806,00 \$<br/>(par session)</b>   | 175,00 \$   | Frais d'inscription / session                                                                                                                                        |
|                                       | 1575,00 \$  | Droits de scolarité pour tous / session                                                                                                                              |
|                                       |             | Droits de scolarité supplémentaire pour un étudiant international / session (Ces frais peuvent être modifiés par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport) |
|                                       | 3056,00 \$  | <b>Les étudiants de nationalité française sont exemptés de ces frais.</b>                                                                                            |
| COMMERCIALISATION DE LA MODE          |             |                                                                                                                                                                      |
| Total des frais                       | Détails des | Description                                                                                                                                                          |
| <b>5884,00 \$<br/>(par session)</b>   | 175,00\$    | Frais d'inscription / session                                                                                                                                        |
|                                       | 1745,00\$   | Droits de scolarité pour tous / session                                                                                                                              |
|                                       |             | Droits de scolarité supplémentaire pour un étudiant international / session (Ces frais peuvent être modifiés par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport) |
|                                       | 3964,00\$   | <b>Les étudiants de nationalité française sont exemptés de ces frais.</b>                                                                                            |
| RADIOLOGIQUE                          |             |                                                                                                                                                                      |
| Total des frais                       | Détails des | Description                                                                                                                                                          |
| <b>8069,00 \$<br/>(par session)</b>   | 175,00\$    | Frais d'inscription / session                                                                                                                                        |
|                                       | 3150,00\$   | Droits de scolarité pour tous / session                                                                                                                              |
|                                       |             | Droits de scolarité supplémentaire pour un étudiant international / session (Ces frais peuvent être modifiés par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport) |
|                                       | 4744,00\$   | <b>Les étudiants de nationalité française sont exemptés de ces frais.</b>                                                                                            |
| SANTÉ ANIMALE                         |             |                                                                                                                                                                      |
| Total des frais                       | Détails des | Description                                                                                                                                                          |
| <b>6544,00 \$<br/>(par session)</b>   | 175,00\$    | Frais d'inscription / session                                                                                                                                        |
|                                       | 1625,00\$   | Droits de scolarité pour tous / session                                                                                                                              |
|                                       |             | Droits de scolarité supplémentaire pour un étudiant international / session (Ces frais peuvent être modifiés par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport) |
|                                       | 4744,00\$   | <b>Les étudiants de nationalité française sont exemptés de ces frais.</b>                                                                                            |
| TOUS LES AUTRES PROGRAMMES TECHNIQUES |             |                                                                                                                                                                      |
| Total des frais                       | Détails des | Description                                                                                                                                                          |
| <b>4856,00 \$<br/>(par session)</b>   | 175,00\$    | Frais d'inscription / session                                                                                                                                        |
|                                       | 1625,00\$   | Droits de scolarité pour tous / session                                                                                                                              |
|                                       |             | Droits de scolarité supplémentaire pour un étudiant international / session (Ces frais peuvent être modifiés par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport) |
|                                       | 3056,00\$   | <b>Les étudiants de nationalité française sont exemptés de ces frais.</b>                                                                                            |

## AUTRES INFORMATIONS

### ASSURANCE-MALADIE ET HOSPITALISATION

En vertu des règlements du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration du Québec ainsi que du ministère de la Citoyenneté canadienne et de l'Immigration, tout étudiant international doit être titulaire d'un contrat d'assurance-maladie et d'hospitalisation valide au Canada pour lui-même et pour les personnes à charge qui l'accompagnent ou doit être couvert par une entente de réciprocité en matière de santé et de sécurité sociale.

### BOURSES D'EXEMPTION DE DROITS DE SCOLARITÉ POUR ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

Le gouvernement du Québec a conclu avec certains pays, des ententes selon lesquelles des étudiants internationaux peuvent être recommandés, par les autorités de ces pays, pour l'obtention d'une bourse d'études. Cette bourse couvre seulement les droits de scolarité pour étudiant étranger.

L'étudiant international doit lui-même entreprendre dans son pays, les démarches pour l'obtention de cette bourse d'études. Cette bourse consiste en une exemption des droits de scolarité pour étudiant étranger.

#### Procédures à suivre lorsque l'étudiant est boursier

- Il faut payer en totalité les frais exigés, aux dates prévues, y compris les droits de scolarité pour étudiant international.
- Lorsque la session d'études a débuté, le gouvernement du Québec fait parvenir au Collège Laflèche, la liste des étudiants ayant droit à la bourse d'exemption.
- S'il est reconnu boursier, les droits de scolarité pour étudiant international, préalablement déboursés par le candidat, lui sont remboursés.

### LIAISON ENTRE L'AÉROPORT ET LE COLLÈGE

L'étudiant doit prévoir un moyen de transport entre l'aéroport et le Collège. L'aéroport Montréal-Trudeau se situe à environ 150 kilomètres de la ville de Trois-Rivières.

### LE LOGEMENT

Le Collège possède une résidence sur le campus, disponible sur réservation lors des procédures d'admission. Il existe aussi différents types de logement hors-campus que vous pourrez consulter lors de votre arrivée.

### CALENDRIER SCOLAIRE

L'étudiant étranger doit prendre les mesures nécessaires afin d'être présent au début de la session d'automne. Voici les principales dates à retenir :

#### ANNÉE SCOLAIRE

| <u>Session 1</u>                                |                       | <u>Session II</u>                                   |                     |
|-------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------------------------------------|---------------------|
| Avant le 1 <sup>er</sup> mars                   | ➤ Demande d'admission | 2 <sup>e</sup> ou 3 <sup>e</sup> semaine de janvier | ➤ début des cours   |
| 1 <sup>re</sup> semaine d'août                  | ➤ Arrivée au Collège  | Vers le 22 mai                                      | ➤ fin de la session |
| 2 <sup>e</sup> ou 3 <sup>e</sup> semaine d'août | ➤ Début des cours     |                                                     |                     |
| Vers le 23 décembre                             | ➤ Fin de la session   |                                                     |                     |